

RÉSULTATS D'ENQUÊTE : L'ACTIVITÉ DES SAGES-FEMMES EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2024

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête lancée par l'URPS en novembre 2024 concernant votre activité, ce qui permet une grande richesse des données.

Tout d'abord, nous saluons votre plein investissement dans les tous les champs de compétence de la profession. Ils ne cessent de s'élargir, faisant de la sage-femme la praticienne de référence des femmes à tous les âges de la vie et des familles.

En Région Centre Val de Loire c'est 100% vrai, alors BRAVO à vous ! 🌟

240 questionnaires ont été envoyés pour 143 réponses obtenues, soit presque 60 % de taux de retour.
Le plus fort taux de réponse est celui du département de l'Indre (36) = 66,67%, le plus faible est celui de l'Eure et Loir = 53,13%.

Cette enquête s'intéressait à plusieurs items :

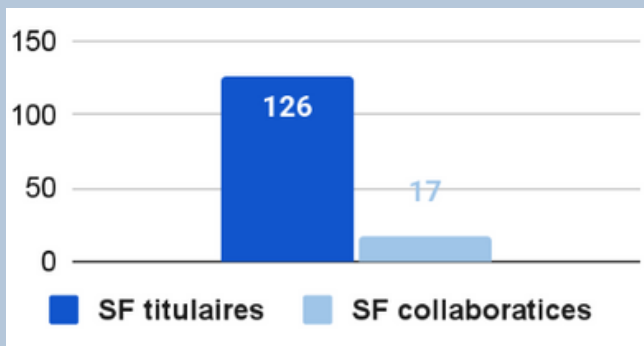
- Le Mode d'activité
- L'organisation de l'activité envisagée à 3 ans et le ressenti sur la charge de travail
- Le suivi gynécologique et la prévention
- La contraception
- Le suivi de la grossesse et du post partum
- La prise en charge des urgences au cabinet

**Nous vous remercions pour votre participation au questionnaire et vous souhaitons une bonne lecture.
Après un temps d'analyse voici ce que vous dites.**

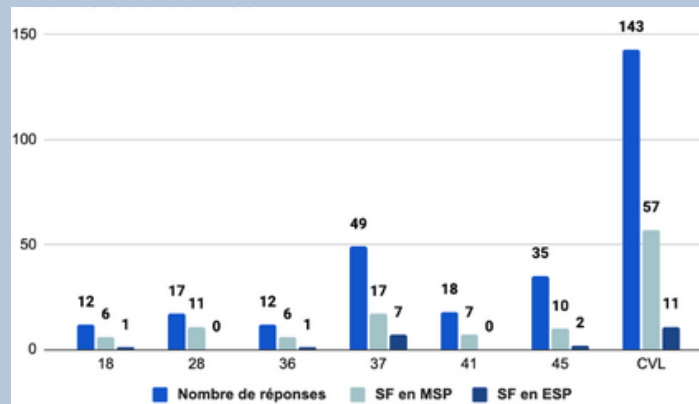
Les tableaux et commentaires qui suivent reflètent uniquement vos données déclaratives recueillies.
Cette enquête constitue un outil à votre service, reproductible, représentatif et facilement transmissible aux instances.

LE MODE D'ACTIVITÉ

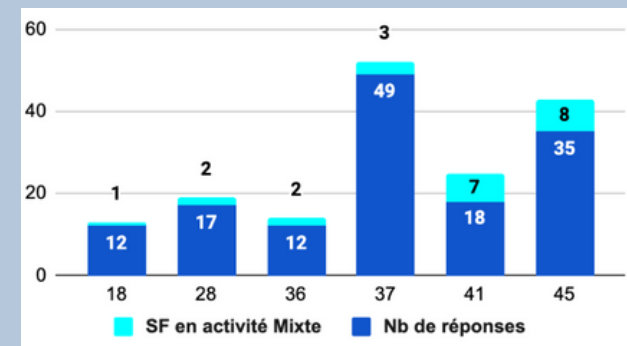
SF titulaires et SF collaboratrices



Activité coordonnée



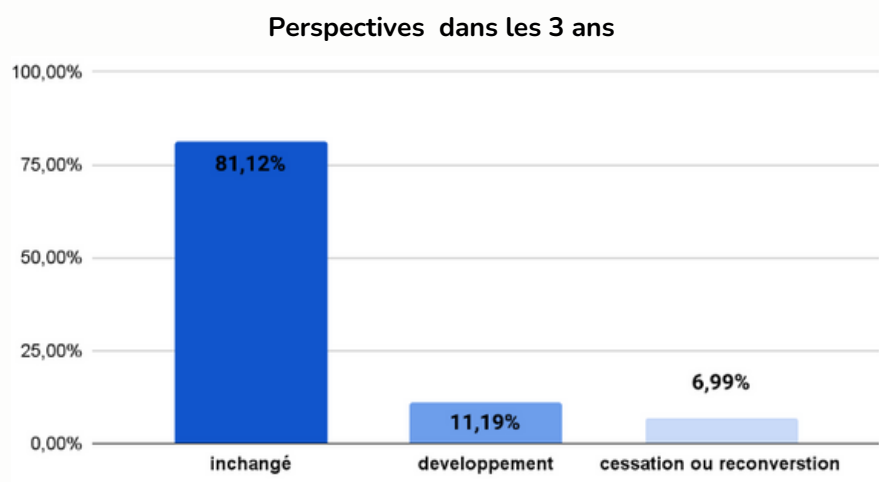
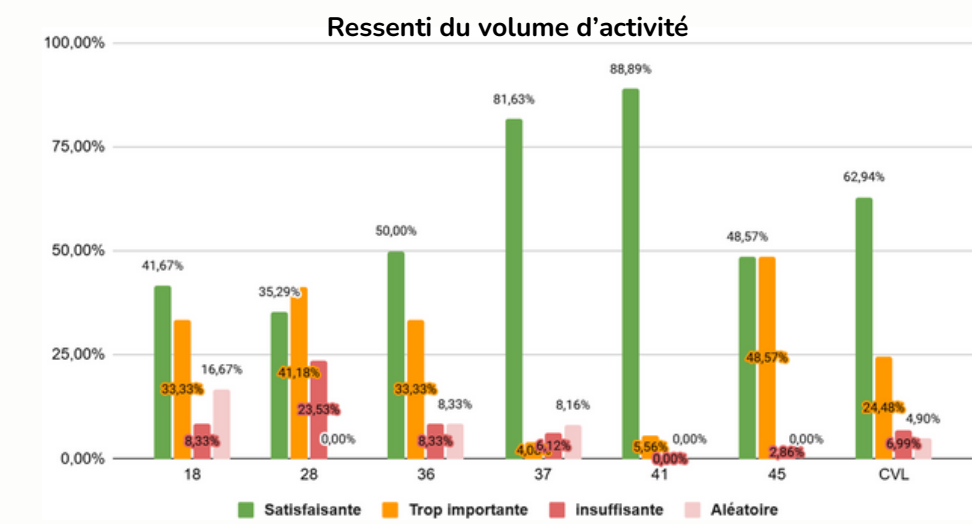
Type d'activité



C'est dans les départements 37, 45 et 41 qu'il y a le plus de collaboratrices.

👍 100% des SFL exercent en CPTS mais seulement 11 SFL en Équipe de Soins Primaires.

L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ ENVISAGÉE À 3 ANS ET LE RESENTI SUR LA CHARGE DE TRAVAIL

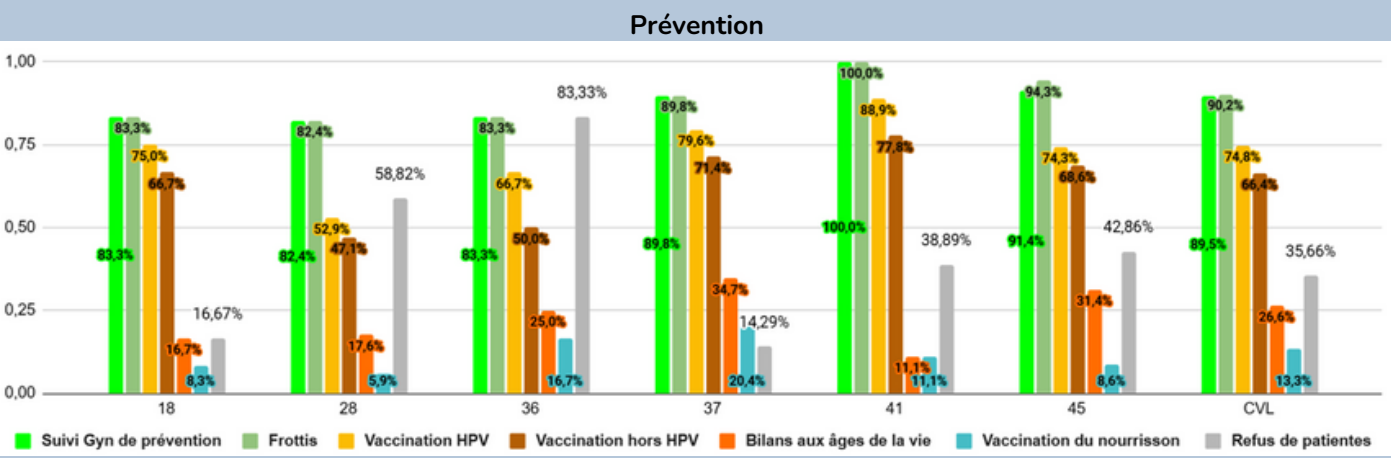


On relève les plus forts taux de **satisfaction sur le niveau d'activité** dans les départements d'Indre et Loire (37) et du Loir et Cher (41).
Quant aux plus forts taux d'**insatisfaction**, ils concernent l'Eure et Loir (28), le Cher (18) et le Loiret (45).

- Points saillants par département :**
- Eure et Loir (28) :
Pas assez d'activité : 23,53% = + fort taux
 - Cher (18) et Indre (36)
Trop d'activité : 33,3 % = 2ème + fort taux
 - Loiret (45) :
Trop d'activité : 48,57 % = + fort taux

- Indre et Loire (37) :
Satisfaction : 81,3% = 2ème + fort taux
Trop d'activité : 4,08% = + faible taux
- Loir et Cher (41) :
Satisfaction : 88,89% = + fort taux
Pas assez d'activité : 0% = + faible taux

LE SUIVI GYNÉCOLOGIQUE ET LA PRÉVENTION



Le suivi traditionnel de gynécologie de prévention, la contraception, est pleinement assuré en Région Centre Val de Loire par plus de 80 % des sages-femmes.

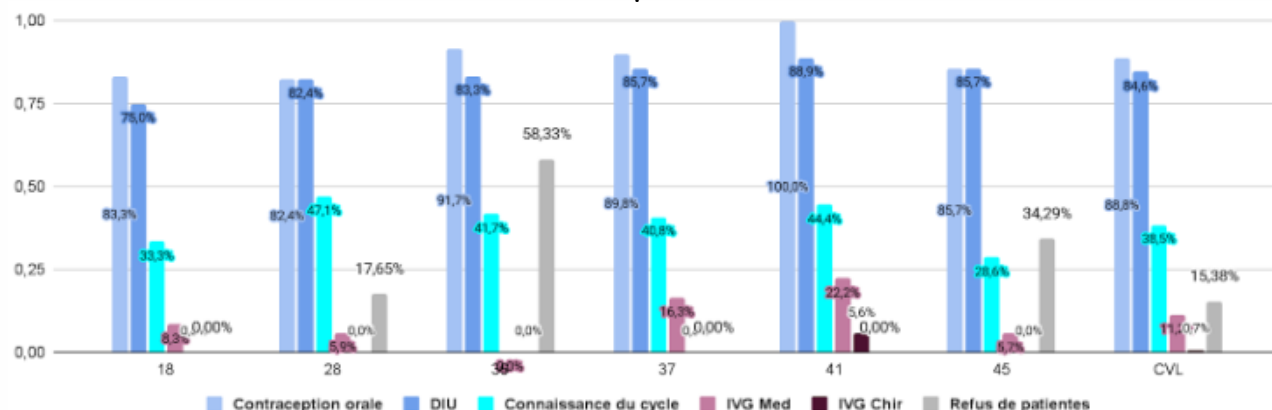
C'est dans le département de l'Indre (36) qu'on observe la plus grande surcharge d'activité entraînant des refus de prise en charge des patientes, suivi par l'Eure et Loir (28) et le Loiret (45).

Le département d'Indre et Loire (37) semble être celui dans lequel il y a la plus grande facilité pour les SFL de répondre aux demandes de prise en charge des patientes (taux de refus le plus bas).

La vaccination du nourrisson et les bilans de préventions aux âges de la vie qui sont des actes récents sont encore peu représentés dans l'activité, Il y a donc une opportunité de se saisir de ces actes quand il y a un souhait de développement de l'activité.

LA CONTRACEPTION

Contraception et IVG



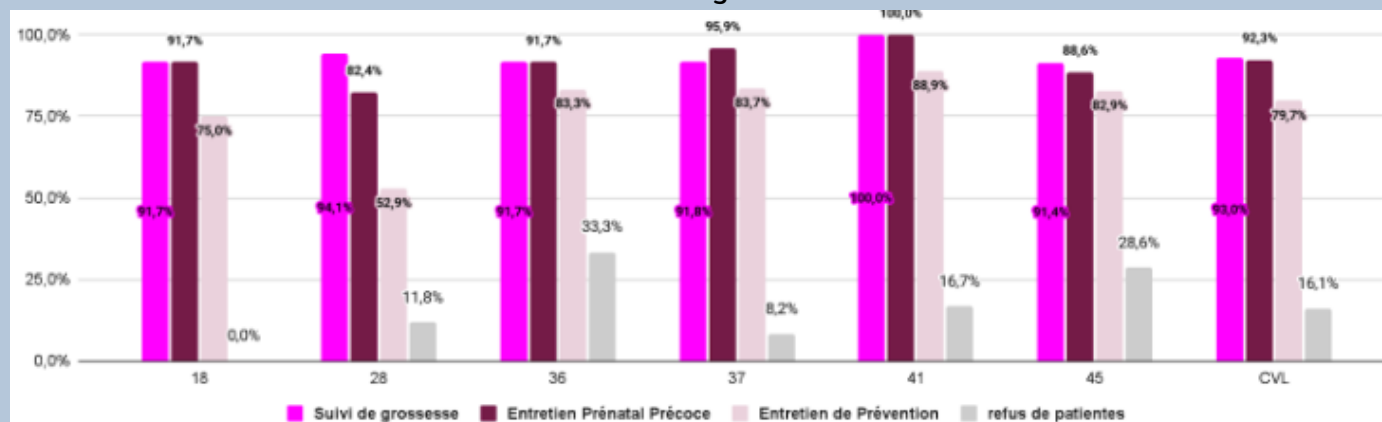
C'est dans l'Indre (36) que l'on observe le plus grand pourcentage de refus de prise en charge de patientes pour surcharge d'activité, suivi par le Loiret (45) et l'Eure et Loir (28).

Dans l'Indre (36) on constate une forte demande de formation à l'IVG médicamenteuse ce qui souligne un défaut d'accès important.

Cette attente a été relatée à l'ARS et au Réseau Périnatal

LE SUIVI DE LA GROSSESSE ET DU POST PARTUM

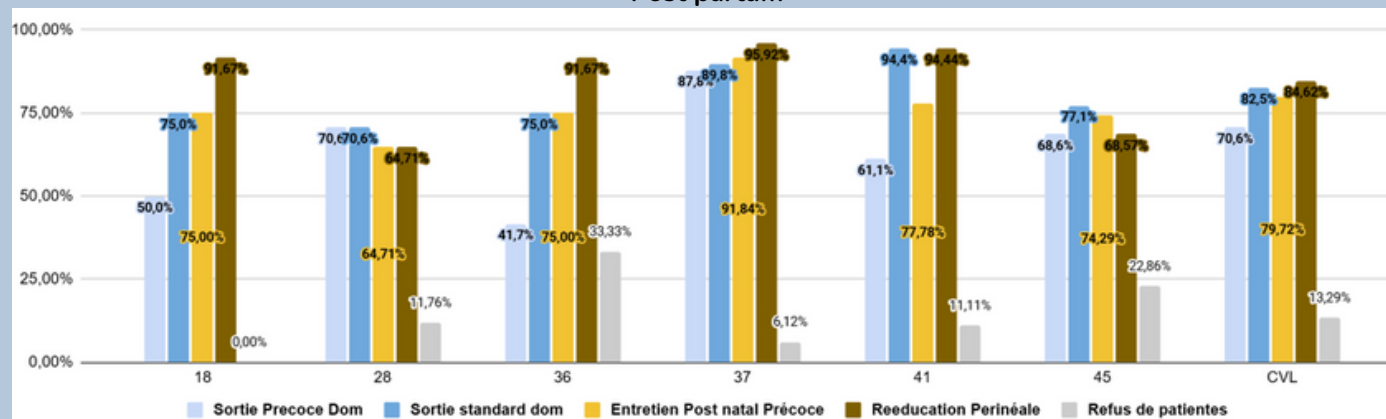
Pendant la grossesse



Le suivi de la grossesse constitue toujours le cœur de métier.

En post partum, on observe un déclin concernant la rééducation périnéale et une prise en charge inégale concernant les retours à domicile, notamment pour les sorties précoces.

Post partum

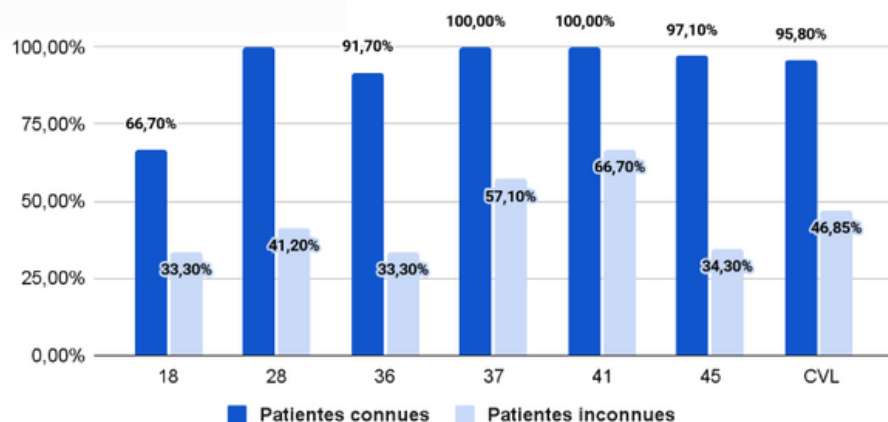


Le département de l'Indre (36) présente toujours le plus fort taux d'impossibilité de prise en charge suivi par le Loiret.

Les départements d'Indre et Loire (37), Loir et Cher (41) et du Cher (18) sont ceux qui semblent le mieux répondre à la demande de suivi.

URGENCES

Urgences au cabinet



Globalement, **il y a une très bonne prise en charge en urgence au cabinet** des patientes connues des SFL (+ 90 %) avec toutefois un taux plus faible dans le Cher (18).

On constate une très forte chute de prise en charge en urgence des patientes inconnues.

Les sages-femmes des départements du Loir et Cher (41) et d'Indre et Loire (37) peuvent cependant les prendre en charge à plus de 50 %.

Les taux les plus faibles sont ceux de l'Indre (36) et du Cher (18).

EN CONCLUSION

Les deux départements qui reçoivent les meilleurs taux de satisfaction concernant l'activité, le moins de refus de prise en charge, et la meilleure prise en charge des soins non programmés sont les départements d'Indre et Loire (37) et du Loir et Cher (41).

Les départements qui cumulent à la fois, les moindres taux de satisfaction concernant l'activité, le plus de refus de prise en charge, et la moindre prise en charge des SNP sont ceux du Loiret (45), de l'Indre (36) et de l'Eure et Loir (28).

Les départements de l'Indre (36) et du Cher (18) sont ceux qui présentent les moins bons taux de prise en charge des SNP patientèle et hors patientèle.

Ces éléments corrélés à l'analyse plus fine des territoires d'installation ont permis à l'URPS de formuler un argumentaire département par département, reprenant zone par zone (pseudo bassin de vie) les propositions de modification de zonage.

